



Dossier de presse

Budget 2013

En dépit de charges d'action sociales croissantes,
et grâce à une bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement
et à une recherche continue d'économies,

**le Conseil général est
l'un des premiers investisseurs publics de l'Aube
(88,5 millions d'euros).**

En 2013, le Conseil général :

- > **injecte près de 40 M€* dans des projets essentiels pour le développement du département** : écoles d'ingénieurs UTT et EPF, centre de congrès, cité du vitrail...
- > **reste le partenaire privilégié des communes**, qu'il aide à s'équiper
- > **remplit toutes ses missions obligatoires** : collèges, routes, action sociale...
- > **porte des ambitions pour l'Aube, en tous domaines** : développement économique, culture, sport, loisirs...

Le tout, **sans augmentation de la fiscalité.**

* M€ = million d'euros

Sommaire

Un budget en hausse, de 10 %	page 3
Conjuguer économies et qualité de service	page 4
Un quart du budget investi dans des équipements structurants	page 5
Les grands investissements 2013 du Conseil général	page 5
L'aide aux communes, maintenue	page 6
Taxe foncière : toujours pas d'augmentation	page 7
Autofinancement stable, autour de 30 millions d'euros	page 8
Les 3 premiers postes du budget 2013	page 9
Des obligations pleinement remplies, notamment envers les populations en difficulté	page 10
Jouer collectif	page 15
Rester ambitieux pour mettre en valeur le département et accroître son attractivité	page 17
C'est nouveau...	page 20

Un budget en hausse de 10 %, pour construire de grands équipements et financer l'accueil des Auboises dans de nouveaux établissements médico-sociaux

Alors qu'une trentaine de départements peinent à boucler leur budget, le Conseil général de l'Aube présente un budget primitif en hausse : + 10 %, soit en volume + 33,5 M€ par rapport au BP 2012.

Le budget 2013 s'élève à **369 M€** (millions d'euros) : 88,5 M€ d'**investissement (24 %)** hors annuité d'emprunt et 272,6 M€ de **fonctionnement (74 %)**.

L'augmentation du budget s'explique par l'évolution significative de 2 postes de dépenses :

✓ **+ 17,7 M€ de dépenses d'investissement**

(compte tenu de l'avancement de grands chantiers)

✓ **+ 17,5 M€ de dépenses d'action sociale**

→ frais de séjour et d'hébergement (FSH)	+ 14,4 %
→ dépendance des personnes âgées (APA)	+ 4,7%
→ compensation du handicap (PCH)	+ 12,2 %
→ allocation / insertion des demandeurs d'emploi et complément de revenu des travailleurs pauvres (RSA)	+ 2,4 %

NB1 : pour être au plus près de la réalité et faire moins de corrections en cours d'exercice, le Conseil général a inscrit cette année, dès le budget primitif (BP), le contingent d'action sociale qu'il estime nécessaire pour toute l'année 2013.

NB2 : les frais de séjour et d'hébergement augmentent fortement, du fait de l'ouverture d'une dizaine d'établissements médico-sociaux (*Lire page 11*).

Les autres dépenses de fonctionnement* (68,5 M€) baissent de - 3,4 %, confirmant l'évolution déjà amorcée en 2011 (- 0,2 %).

Une performance, alors que les prévisions d'inflation sont de l'ordre de + 1,8 %. Cette baisse s'explique par des efforts de maîtrise et d'économies (*Lire page 4*), notamment en matière de transport scolaire.

À noter que les frais de personnel sont stables, avec une évolution prévue de - 0,2 %, pour la seconde année consécutive

(*) *Charges charges à caractère général (énergie, fournitures...), subventions, frais financiers, etc.*

Le saviez-vous ?

Le Conseil général de l'Aube est un des premiers employeurs de l'Aube, avec un effectif de 1 600 personnes (agents de l'administration départementale et du Centre de l'enfance, assistants familiaux).

Plus d'économies, avec un meilleur service

Rien n'est jamais acquis. Aussi, le Conseil général poursuit-il sa politique de maîtrise des dépenses. Il entend toujours conjuguer économies et qualité de service.

Maîtrise des dépenses, économies, recettes nouvelles... Exemples.

> Vente d'actifs

Le Conseil général a vendu 2 terrains aménagés sur le Parc logistique (pour l'installation d'Eurodif et de Devanlay-Lacoste), 1 terrain à Mesnil-St-Père (Nautic Évasion) ainsi que des immeubles. D'où une recette d'investissement de 1,5 M€.

> Transport scolaire :

un gain d'un million d'euros, grâce aux nouveaux marchés

De nouveaux marchés de transport scolaire ont été signés sur la base de nouveaux circuits optimisés. Pour la période 2012-2019, le Conseil général économisera 1 M€ / an : réduction de 7 % de nombre de véhicules, gain de 11 000 km / semaine.

> Plus de personnes handicapées dans les effectifs départementaux

Grâce au plan « emploi/handicap » qui a bénéficié du soutien du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH), en 2 ans, le taux d'emploi de personnes handicapées dans l'administration départementale devrait passer de 4 % à 6,13 %, au-dessus du seuil légal. Le Conseil général a préféré employer, plutôt qu'acquitter une contribution compensatrice.

> Des services routiers moins coûteux

Analyse des besoins réels, nouveaux marchés de fournitures négociés à la baisse ... Les crédits de fonctionnement de la direction des Routes sont en légère diminution par rapport à 2012.

> Aéroport de Barberey : une participation allégée

La renégociation du contrat de délégation de service public permet de réduire la participation annuelle du Conseil général, pour les 8 années à venir (- 40 000 € en 2013).

> Maîtrise de l'énergie

Le Conseil général va remplacer des menuiseries extérieures, principalement dans les collèges n'ayant pas fait l'objet d'une restructuration récente, afin de réaliser des économies d'énergie. Avec le concours d'EDF, les locaux du Centre de l'enfance vont bénéficier d'une étude énergétique, puis d'un programme d'isolation qui générera des économies de chauffage.

> Maîtrise du poste Informatique / communications

Internet par IP ADSL dans les collèges, investissement dans la fibre optique, virtualisation des serveurs... avec ces évolutions, le Conseil général économisera quelque 70 000 € / an.

> Centre de l'enfance : maîtriser la masse salariale

Ces dernières années, le Centre de l'enfance s'est réorganisé pour adapter ses moyens en effectif et redéployer les ressources internes. Ainsi, depuis 2006, le nombre de postes a diminué de 4 ETP (équivalent temps plein). Une gageure pour cet établissement dont 85 % du budget de fonctionnement sont absorbés par la masse salariale.

> La gestion du FSL internalisée

En internalisant la gestion du Fonds de solidarité logement (FSL), le Conseil général économisera 250 000 € de frais de gestion, autrefois versés à l'association Pact, dont il a repris le personnel, sur des postes vacants.

Dossier réalisé par Marie-Pierre Moyot

Contact presse : Pascale Morand – directrice de la communication.

Tél. : 03 25 42 50 26 ou 06 07 39 70 96

Fax : 03 25 42 51 74

Mail : pascale.morand@cg10.fr

Maintien d'un niveau élevé d'investissement au service du développement : enseignement, routes, économie, tourisme...

En 2013, le Conseil général consacrera un quart de son budget à des investissements : équipements structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire pour les touristes comme pour les entreprises.

Hors charges de remboursement de l'annuité de la dette,
les **88,5 M€ de crédits d'investissement** se répartissent pour :

- **85,5 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux),
- **14,5 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers,
principalement **aux communes et structures intercommunales**

Les grands investissements du Conseil général (crédits de paiement 2013)	
> Auditorium du centre de congrès de l'Aube (Troyes) Études, travaux	14,6 M€
> Aménagement des zones d'activités Travaux	1,2 M€
> Extension de l'hôtel du département (Troyes) Études, travaux	11,9 M€
> Sites touristiques (Parc, Mesnil-St-Père, Géraudot, Dienville) Entretien, aménagement, résidences de tourisme, vélovoies	3,0 M€
> Centre sportif de l'Aube (Troyes-Rosières) Travaux de rénovation	0,4 M€
> Routes départementales Entretien, modernisation, sécurité	18,5 M€
> 2 ^e extension de l'Université de technologie de Troyes Études, travaux	5,7 M€
> EPF-école d'ingénieurs (Troyes-Rosières) Études, construction d'un bâtiment	5,0 M€
> Collèges Rénovation de Paul-Langevin (Romilly), construction aux Roises (Piney)	6,2 M€
> Centre du vitrail (Troyes) Études, travaux	1,4 M€
> Centre de traitement de l'alerte et systèmes de communication des sapeurs-pompiers (Sdis) Travaux, nouveau réseau de communication numérique	1,0 M€
> Nouveau centre médico-social de Romilly Études	0,1 M€

L'aide à l'investissement des communes

En 2013, le Conseil général de l'Aube continue d'apporter un concours significatif à l'investissement local.

Il prend en compte tous les projets présentés, sans liste d'attente.

Et il accompagne des projets structurants, pour l'ensemble du département, comme l'extension de l'ESC Troyes.

Parmi les subventions d'équipement aux communes et structures intercommunales attribuées au budget primitif 2013, citons :

- > Adduction d'eau, assainissement (eaux usées et pluvial) : 1,8 M€
- > Constructions et grosses réparations scolaires : 0,5 M€
- > Restauration du patrimoine historique : 1 M€
- > Équipements socio-culturels, sportifs et socio-éducatifs : 1,7 M€
- > Reconstruction du barrage de Beaulieu : 0,03 M€
- > Extension du groupe ESC Troyes : 2,6 M€
- > Et aussi : équipement de bibliothèques et points-lecture, entretien des rivières, aménagement de villages, etc.

Fiscalité directe :
0 % de hausse sur la taxe foncière,
pour la 3^e année consécutive

La taxe foncière sur les propriétés bâties est le seul impôt « ménages » dont le Conseil général dispose, et dont il peut encore moduler le taux.

Afin de ménager le pouvoir d'achat des Auboisiens, **le Conseil général de l'Aube n'augmentera pas le taux de la taxe foncière en 2013.**

Le taux de la taxe foncière est donc maintenu à **19,42 %**, pour un produit fiscal attendu de 58,7 M€. Cette taxe représente 19,5 % des recettes de fonctionnement du Conseil général.

Il est intéressant de noter qu'en 2012, 47 départements (contre 34 en 2011) ont augmenté leur taux, notamment pour faire face à des charges d'action sociale croissantes.

(Source : État – DGCL).

Autofinancement stable, et recours mesuré à l'emprunt

Grâce au plan de sauvegarde lancé en juillet 2010, **l'autofinancement**, c'est-à-dire, la part des recettes de fonctionnement que le Conseil général peut utiliser pour financer ses investissements, est restauré autour de la barre symbolique des 30 M€, depuis le budget primitif 2011.

En 2013, l'autofinancement pourrait atteindre 29,2 M€, en cohérence avec les orientations budgétaires, votées en décembre 2012.

Le Conseil général provisionne **32,4 M€ d'emprunt**.
Mais, vraisemblablement, l'emprunt réel sera bien moindre.

Dans l'Aube, l'endettement reste très faible.

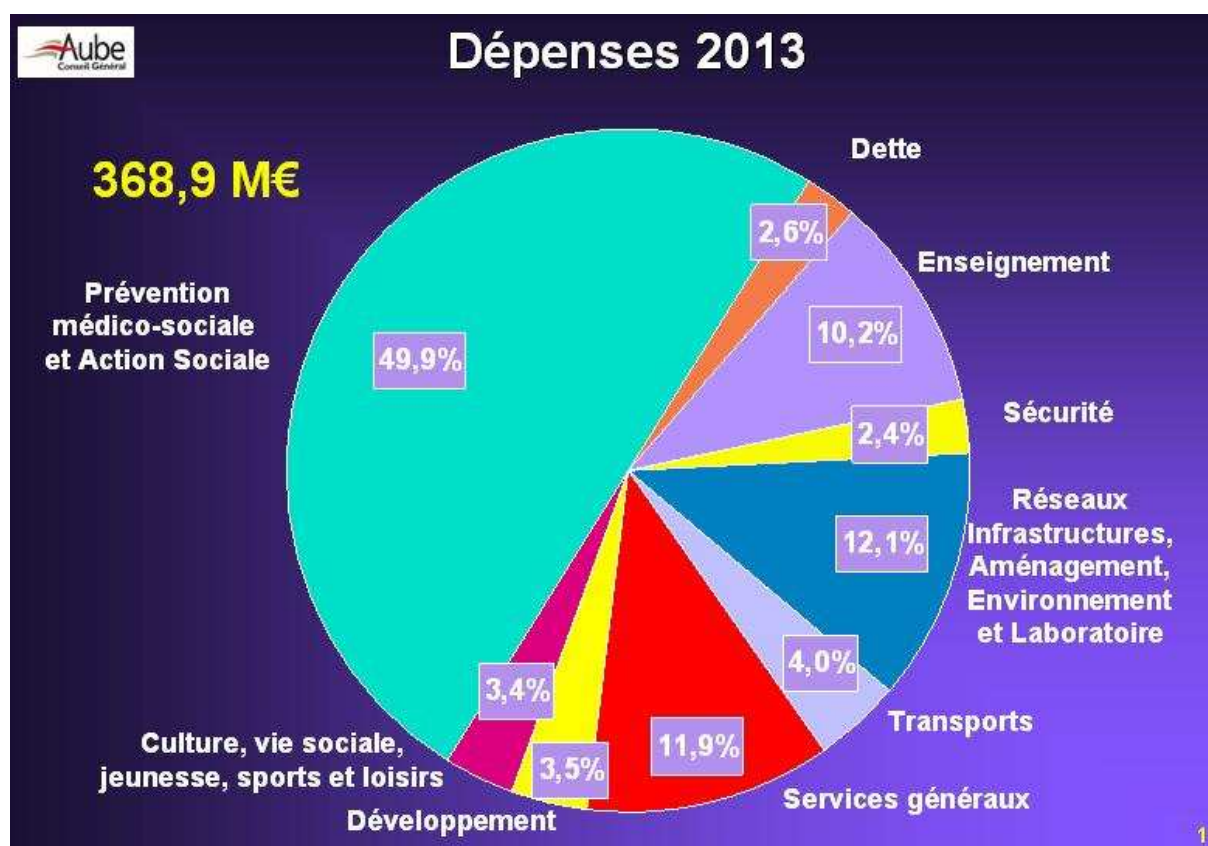
Au 1^{er} janvier 2012, le stock de la dette était de 202 € / habitant, contre 535 € / hab. dans les départements de taille comparable et 477 € / hab. pour la moyenne nationale.

Rappelons également que l'Aube est le 4^e département le moins endetté de sa strate, avec une dette sécurisée (95 % en taux fixe) et un taux de désendettement de 1,2 an en 2011 (taux supérieur à 5 ans pour la moyenne nationale).

Le solde des investissements est financé par des subventions extérieures (près de 10 M€ : Europe, État, Région, communes...), des dotations, le fonds de compensation de la TVA, ainsi que par la cession d'actifs (placements financiers, vente de terrains des zones d'activités).

Les 3 premiers postes du budget 2013

- action sociale	184,0 M€
- éducation (enseignement, transport scolaire)	51,4 M€
- routes, aménagement, environnement	42,8 M€



NB : le chapitre Services généraux (44 M€) intègre les crédits de paiement relatifs aux projets d'extension de l'hôtel du département et du centre de congrès.

Collèges, routes, action sociale... le Conseil général de l'Aube accomplit pleinement ses missions

Collèges : démarrage des travaux à Paul-Langevin (Romilly)

Budget (rénovation, entretien et mobilier) : 7 M€.

PAUL-LANGEVIN (ROMILLY-SUR-SEINE)

- printemps 2013 : travaux préliminaires,
- été 2013 : démarrage de la phase 1 (construction de la demi-pension, réhabilitation d'un bâtiment abritant des logements de fonction, aménagement de locaux administratifs).

LES ROISES (PINEY)

Démarrage de la construction d'un bâtiment (276 m²) comprenant des salles de sciences ainsi qu'un laboratoire.

EUGENE-BELGRAND (ERVY-LE-CHATEL)

Lancement d'un programme de restructuration, dont la construction d'un préau constituerait la 1^{re} tranche.

Voirie départementale : on entretient le réseau

Budget : 27 M€.

Chaque année, le conseil général :

→ **réfectionne 2,5 millions de m² de chaussée** (renforcement et renouvellement des couches de surface. Dans 88 % des cas, l'enduit superficiel (gravillonnage) est préféré au « macadam » : très étanche et rugueux, il coûte aussi cinq fois moins cher.

→ **entretient les ouvrages d'art**

Parmi les nouvelles opérations retenues en autorisation de programme : des ponts sur la Seine (Fouchères), à la Guillotière (Courteranges), sur la rocade (Pont-Ste-Marie), sur la Noxe (Villenauxe).

→ **réalise des infrastructures nouvelles et des aménagements de sécurité**

- Fin des travaux de l'échangeur de Neckarbishosheim sur les RD 610 / RD 60 à la hauteur de Grange-L'Évêque (0,8 M€).
- le carrefour de Vailly sur la RD 677, retenu en autorisation de programme ; et dont les études seront engagées dès 2013.

Le saviez-vous ?

Le Conseil général de l'Aube gère 4 517 km de routes départementales, soit près de 70 % des routes du département, ainsi que près de 900 ponts. Rapportée à la population, **la charge est 2,5 fois plus élevée que la charge moyenne nationale.**

Dossier réalisé par Marie-Pierre Moyot

Contact presse : Pascale Morand – directrice de la communication.

Tél. : 03 25 42 50 26 ou 06 07 39 70 96

Fax : 03 25 42 51 74

Mail : pascale.morand@cg10.fr

Programme départemental d'action sociale : 50 % du budget

En 2013, le Conseil général de l'Aube consacrera **184 M€, soit 49,9 % du budget départemental, aux actions médico-sociales**. Celles-ci s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées et handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus proche des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ce budget se traduit par un nombre important d'emplois :

- agents de l'administration départementale (330),
- assistants familiaux (260),
- postes dans les établissements (1 700),
- aides à domicile (800 postes équivalents temps plein).

Ainsi, ce sont **près de 3 500 emplois** qui sont **financés de manière directe ou indirecte par le Conseil général** dans le domaine médico-social.

En 2013, des crédits supplémentaires sont inscrits au budget, en raison de l'ouverture, récente ou à venir, de 10 nouveaux établissements. Soit une capacité d'accueil supplémentaire pour 50 enfants, 210 personnes âgées ou 180 personnes handicapées.

Calendrier (sous réserve)

Ouverture	Lieu	Type d'établissements ou services créés
Janvier 2013	Creney-près-Troyes	EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées). 60 lits, dont 12 dédiés aux pathologies Alzheimer
Janvier 2013	Soulaines-Dhuys	EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées). 60 lits, dont 20 dédiés aux pathologies Alzheimer, et 4 places d'accueil de jour)
A partir du 1er trimestre 2013	Rosières-près-Troyes	Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (15 places) et foyer occupationnel (45 places)
2 ^e trimestre 2013	Lusigny-sur-Barse	Transfert du Domaine de Vaux avec extension du foyer de vie de 44 à 62 places et création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés de 12 places
2 ^e trimestre 2013	Fontvannes	Foyer d'accueil médicalisé et foyer occupationnel pour adultes handicapés (11 et 31 places, dont 1 place d'accueil temporaire par structure) –
septembre 2013	Arcis-sur-Aube	Unité Alzheimer de l'EHPAD (13 lits et 2 places d'accueil de jour).
fin 2013	Lusigny-sur-Barse	EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées). 75 lits dont 14 dédiés aux pathologies Alzheimer.

Ces nouvelles structures s'ajoutent à trois autres, ouvertes fin 2012 : le **Village d'enfants de Bréviandes** (50 places, dont un pavillon pour ados de 8 places) ; le **foyer d'accueil médicalisé** et le **foyer de vie** pour adultes handicapés à **Romilly/Seine** (12 et 36 lits).

Enfance / famille

Budget : 43,7 M€.

Quelques données 2011 :

- > 3 300 consultations prénuptiales, prénatales et post natales
- > 8 200 consultations infantiles dont 75 % pour des enfants âgés de moins de 1 an
- > 3 300 bilans de santé en maternelle, soit 80 % des enfants âgés de 3 à 4 ans
- > 32 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 097 places)
- > Planification familiale : 3 700 consultations et 150 interventions collectives
- > Protection de l'enfance :
 - 1 240 enfants ayant fait l'objet d'une évaluation suite au recueil d'une information préoccupante
 - 830 enfants ayant fait l'objet d'un suivi
- > Prévention spécialisée : 1 800 jeunes rencontrés par des éducateurs
- > Aide et accompagnement éducatif à domicile : 43 000 heures

Le saviez-vous ?

L'Aube compte :

- 2 157 assistants maternels offrant 6 022 places,
- 285 assistants familiaux, soit une capacité d'accueil de 596 places.

Insertion (RSA)

Budget : 47,4 M€.

- > 9 900 bénéficiaires, dont 7 300 à la charge du Conseil général
- > Un suivi renforcé de 400 bénéficiaires par Pôle emploi (10 conseillers), avec un taux de retour à l'emploi de 50 % dont 41 % en CDI ou CDD de plus de 6 mois
- > Un accompagnement spécifique de 100 jeunes diplômés (Bac + 2 et + venant de quitter le système scolaire), avec un taux de retour à l'emploi de 84 % sur 2012.
- > 500 bénéficiaires du RSA employés par 25 ateliers et chantiers d'insertion
- > 621 jeunes en difficulté (18-25 ans) aidés au titre du fonds d'aide aux Jeunes (Faj)

Personnes âgées

Budget : 41,7 M€.

- > 7 375 prestations servies en 2011, dont la moitié à domicile
- > Accueil de jour : 55 places dont 49 dédiées Alzheimer.
- > Accueil temporaire : 28 places dont 21 dédiées Alzheimer.
- > Hébergement permanent en établissement : capacité d'accueil de 3 905 lits (dont 339 spécialisés Alzheimer).
- > 79 places d'hébergement auprès de 35 accueillants familiaux

Le saviez-vous ?

L'Aube est le département de Champagne-Ardenne qui offre **le meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées**. Son taux (**132,1**) est également très supérieur à la moyenne nationale (113,5).

Dossier réalisé par Marie-Pierre Moyot

Contact presse : Pascale Morand – directrice de la communication.

Tél. : 03 25 42 50 26 ou 06 07 39 70 96

Fax : 03 25 42 51 74

Mail : pascale.morand@cg10.fr

Personnes handicapées

Budget : 34,5 M€.

- > 1 175 bénéficiaires de prestations à domicile au 30 octobre 2012 (1 154 en 2011)
- > 85 places d'hébergement auprès de 44 accueillants familiaux
- > Capacité d'accueil : 377 places dans 14 foyers.
- > En cours de réalisation : 3 nouvelles structures (Fontvannes, Lusigny-sur-Barse et Rosières), pour 176 places.

Le saviez-vous ?

Le Conseil général adopte le 1^{er} schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap. Ce schéma identifie, pour la période 2013 – 2017, les actions à mener dans le cadre de plusieurs thématiques : vie à domicile, prise en charge en établissement, projet personnalisé, coordination des acteurs, vieillissement et lien avec le secteur psychiatrique.

Un effort particulier pour les sapeurs-pompiers : 8,7 M€ en 2013

La contribution 2013 du Conseil général au budget du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) s'élève à 5,4 M€ (contre 4,2 M€ en 2012).

La contribution des communes et du Grand Troyes ne pouvant évoluer plus que de la valeur de l'indice des prix à la consommation, le Conseil général est seul à pouvoir équilibrer le budget du service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

Le Conseil général dote également les communes de 0,5 M€ pour le paiement des allocations vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires.

Parallèlement, le Conseil général accompagne le Sdis dans l'évolution de ses systèmes de communication et de traitement de l'alerte.

Au total, il aura investi 4,2 M€ sur 2 ans.

À ce budget primitif 2013, figurent 3,2 M€ pour :

- un nouveau réseau numérique de communication,
- aménager des locaux spécifiquement adaptés au futur centre de traitement de l'alerte (CTA), sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général,
- le nouveau logiciel d'alerte du futur CTA.

Un nouveau centre de traitement de l'alerte (CTA), pour mieux répondre aux demandes de secours

L'actuel système de gestion de l'alerte des sapeurs-pompiers date de 2000 ; quant au système d'alarme dans les centres de secours, il date, lui, de 1991.

Le nouveau CTA, qui renouvellera les deux systèmes, devrait être opérationnel en avril 2014.

Il permettra notamment de :

- disposer d'une aide à la décision pour répondre au plus vite et au mieux, en fonction du lieu et de la nature de l'intervention ;
- suivre les interventions en cours,

- suivre informatiquement la disponibilité et la compétence des sapeurs-pompiers volontaires, en fonction des engins
- géolocaliser les engins
(suivant l'endroit où ils se trouvent, quand ils rentrent sur leur centre après une intervention, les engins pourront être mobilisés sur une nouvelle intervention).

Le saviez-vous ?

L'activité des sapeurs-pompiers de l'Aube en 2012

15 850 interventions (+ 5 % *en un an*), donnant lieu à 20 400 sorties d'engins :

67 % de secours à personnes

10 % d'accidents sur la voie publique

10 % d'incendies

15 % d'opérations diverses : faits d'animaux et destruction d'insectes, ouvertures de portes, fuites d'eau et inondations, fuites et odeurs de gaz, etc.

Privilégier les actions collectives, qui profitent à un plus grand nombre

Suppression des aides individuelles, mais soutien affirmé aux actions collectives...
c'est un des axes retenus par le plan de sauvegarde voté en juillet 2010 par le
Conseil général de l'Aube.
Traduction dans le budget primitif 2013...

Tourisme : la campagne de communication se poursuit

Lancée en 2012, par le comité départemental du tourisme (CDT), la campagne
« AUBE – Soyez surpris » se poursuit en 2013. L'affichage dans le métro parisien est
reconduit, avec une présence moindre, Internet prenant le relais.
La campagne s'articulera autour de quatre axes : le patrimoine historique et culturel,
le tourisme d'affaires, le vignoble et le champagne, ainsi que les lacs.
> 200 000 € inscrits au budget primitif du Conseil général.

Refonte de la signalisation touristique

Voté au budget supplémentaire 2011, le nouveau plan de signalisation touristique (750 000 €), a été
mis en œuvre, pour partie, au cours de l'année 2012. Un crédit de 244 000 € est inscrit au budget
primitif 2013 pour finaliser l'installation de la signalisation de quelque 200 sites :
- hauts lieux représentatifs du territoire, fléchés en amont avec pré-annonce de la direction à suivre ;
- églises, curiosités naturelles, musées, lavoirs fléchés à proximité immédiate.

Packinnove Europe et Machine, à Troyes

Le Conseil général de l'Aube organisera, en juin prochain, les conventions d'affaires
Packinnove et Packinnove Machine, avec ABE, copropriétaire des marques.
L'an dernier, les Journées de l'emballage se sont tenues pour la 1^{re} fois à Troyes, à
son initiative, accueillant 150 participants.
Rappelons qu'après la dissolution de l'association, le Conseil général a repris en
2011 la marque Packaging Valley®, ainsi que celle des trois manifestations
professionnelles qu'elle organisait : Packinnove Europe, Packinnove Machines et les
Journées de l'emballage. Avec 270 entreprises dans des domaines aussi divers que
la conception de machines ou l'imprimerie, la Packaging Valley® s'est en effet
imposée, en 20 ans, comme pôle régional de l'emballage-conditionnement.

Le Fdade, pour soutenir le développement économique

Le Fonds départemental d'accompagnement et de développement économique
(Fdade) est crédité de 0,5 M€.
Avec cet outil, le Conseil général accompagne prioritairement :
- les projets créateurs d'emplois,
- les projets structurants en milieu rural,
- les projets structurants dans des bassins d'emploi défavorisés ou fragilisés.

Des travaux à l'abattoir de Troyes

Le budget primitif 2013 comprend 170 000 € de crédits pour des travaux de rénovation de l'abattoir de Troyes : production de froid, sols, électricité et plomberie des chambres froides. Rappelons qu'en 1988, le Conseil général de l'Aube, dans le souci d'assurer un service d'abattage des animaux de proximité et de qualité, a construit sur la commune de Pont-sainte-Marie 1 960 m² de locaux constituant les abattoirs de l'Aube.

Le laboratoire départemental en conformité

L'Aube, comme 74 autres départements français, a la chance d'avoir, sur son territoire, un laboratoire public, accrédité. Ce service public de proximité, hébergé dans des locaux appartenant au Conseil général, est un outil essentiel pour la veille sanitaire en santé animale, comme pour la sécurité alimentaire. D'autant que l'élevage et l'agroalimentaire sont des activités économiques majeures, dans le département.

Pour satisfaire aux nécessités de l'accréditation Cofrac du laboratoire, le Conseil général programme 50 000 € de travaux : accès sécurisé, revêtements de locaux techniques, ventilation, etc.

Aménagement foncier : 3 nouvelles opérations

Depuis 2005, le Conseil général de l'Aube est responsable de la mise en œuvre de l'aménagement foncier (autrefois appelé remembrement).

Objectif : restructurer pour faciliter l'exploitation des terres, ce qui leur confère une plus value. C'est aussi un outil d'aménagement pour les communes, notamment pour l'entretien des chemins et quand elles ont des projets de développement.

Le Conseil général organise, suit la procédure et finance les frais d'études et les travaux de géomètre.

Trois opérations sont engagées sous sa responsabilité : Orvilliers-saint-Julien, Courteron et Couvignon. Dans cette dernière commune, jamais remembrée, l'aménagement foncier vise notamment à équiper le village d'ouvrages hydrauliques destinés à protéger les habitations d'une catastrophe liée aux précipitations orageuses.

> *Coût au budget 2013 : 0,5 M€ en autorisation de programme et 0,5 en crédits de paiement*

Gens du voyage : un terrain aménagé à Bréviandes

Un point d'eau potable va être créé, et une voie interne réalisée, sur un terrain appartenant au Conseil général, le long de la rocade (Bréviandes). Les gens du voyage pourront y être accueillis ponctuellement, en sus de l'aide de grand passage existante (*coût des travaux : 100 000 €*).

Infrastructures, tourisme, sport, culture... des ambitions pour l'Aube

Infrastructures

Le saviez-vous ?

Le Conseil général participe en 2013 à l'amélioration des infrastructures ferroviaires, fluviales et aéroportuaires :

- > 272 000 € pour l'électrification de la ligne Paris-Bâle
*participation du Conseil général aux études menées par Réseau ferré de France
(sur un total de participation prévisionnelle du Conseil général de 17,5 M€ pour l'électrification)*
- > 32 000 € pour la navigation sur la Seine
poursuite des études pour la reconstruction du barrage de Beaulieu
- > 100 000 € pour entretenir l'aérodrome de Troyes-Barberey

Centre de congrès : le carnet de commandes se remplit

Le Conseil général devrait achever la réalisation du Centre de congrès, qui comprend un auditorium et des espaces mutualisés avec la nouvelle aile de l'hôtel du département.

Il a recruté le directeur technique qui sera opérationnel dès le mois d'avril.

Deux agents de l'administration départementale se forment à la gestion des équipements scéniques.

Le bureau des congrès, qui comprend le Comité départemental du tourisme (CDT) et l'office de tourisme de Troyes, travaille d'ores et déjà à commercialiser le centre de congrès. L'objectif est de monter doucement en puissance en 2014, pour laisser notamment le temps, aux hôteliers, d'accroître leur capacité d'accueil.

En 2014, une dizaine d'événements, principalement d'ampleur nationale sont déjà planifiés, à partir de février, rassemblant en moyenne 300 participants. On compte 25 % d'événements d'entreprises pour 75 % de congrès associatifs, dans des domaines aussi variés que l'assurance, l'industrie, la logistique ou les services. Le bureau des congrès a déjà reçu des sollicitations pour la tenue de congrès nationaux et internationaux, en 2015 et 2016.

Vélovoie : en projet, Saint-Oulph / les lacs

Du côté des lacs, 200 000 € de crédits sont inscrits au budget du Conseil général pour poursuivre le projet de vélovoie du tour d'Orient. Le tracé est finalisé. Aussi, ce projet devrait être soumis à enquête publique au cours du 1^{er} semestre 2013.

Le temps de lancer les procédures d'acquisitions foncières, les travaux démarreront en toute fin d'année, dans le meilleur des cas.

Autre projet dans les tuyaux : **assurer la jonction, entre la vélovoie du canal de la Haute-Seine et celle des lacs, avec le concours du Grand Troyes.** Le Conseil général réaliserait en site propre une section de 1,3 km, franchissant la Seine par le pont-canal de Barberey (restauré a minima). L'objectif est d'ouvrir cette section en 2014. Ce projet bénéficie d'une autorisation de programme de 1,6 M€.

Dossier réalisé par Marie-Pierre Moyot

Contact presse : Pascale Morand – directrice de la communication.

Tél. : 03 25 42 50 26 ou 06 07 39 70 96

Fax : 03 25 42 51 74

Mail : pascale.morand@cg10.fr

Centre sportif de l'Aube (Troyes-Rosières) : déjà 10 ans et une capacité d'accueil quasiment doublée !

Au premier trimestre 2013, **le Conseil général livre un 3^e bâtiment d'hébergement** : sur 4 niveaux, **88 couchages**, dont 72 accessibles aux personnes en situation de handicap.

La capacité d'accueil totale sera donc bientôt de 200 lits.

Cette extension va permettre au Centre sportif d'accroître la fréquentation, notamment avec l'accueil de groupes pour des tests physiques sur la nouvelle plateforme d'évaluation de l'Institut de médecine du sport (IMS).

415 000 € sont également inscrits au budget 2013 du Conseil général pour la réfection de peintures et de douches, le changement de stores et l'acquisition de matériels techniques.

Le saviez-vous ?

D'année en année, la fréquentation du Centre sportif de l'Aube ne cesse de progresser :

- > Plus de 40 associations y tiennent régulièrement réunions et assemblées,
- > 100 000 repas servis,
- > 19 000 nuitées ; ce chiffre a doublé en dix ans.

(données 2012)

Un local pour le club de jet ski à Port Dienville

Le Conseil général devrait construire un local pour le club de jet ski à proximité de la plage de Port-Dienville (coût : 200 000 €). Une convention sera signée préalablement avec le club, pour l'occupation de ce local.

À Dienville, anticiper pour mieux valoriser le site

La société Maulin ayant décidé de ne pas poursuivre son projet de résidence de tourisme, le Conseil général, en lien avec le Comité départemental du tourisme et Aube développement, cherche à valoriser le terrain de nouveau disponible, pour lequel seulement des études de viabilisation ont été menées.

Afin d'anticiper une nouvelle opération et de favoriser la future commercialisation du site, le Conseil général pourrait lancer les fouilles archéologiques sur un terrain voisin qui lui appartient (coût : 200 000 €).

Et aussi...

Fonctionnement du parc naturel régional, entretien des bords d'eau, aménagements divers... **les financements du Conseil général devraient dépasser 2,5 M€ sur les lacs de la forêt d'Orient.**

À noter :

- la construction, à proximité de la halle sportive de Mesnil-St-Père, d'un atelier pour le service littoral du PNRFO (400 000 €),
- la réfection de l'éclairage public à Port-Dienville (60 000 €),
- des études et des travaux d'entretien de divers sites (bâtiment dit de l'ASPTT, grange située face au village vacances de Géraudot...), etc.

Acte I de la Cité du vitrail, à Troyes

Le Conseil général restaure la grange de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte à Troyes. Propriétaire de cet édifice situé le long des quais, entre l'Apothicaire et le centre universitaire, il souhaite y ouvrir, dans l'été, une exposition pédagogique permanente sur le vitrail. Un parcours thématique et chronologique révélera au grand public la place majeure du département dans l'art du vitrail en France. Cet espace didactique renverra le visiteur vers une sélection d'églises à visiter.

Le Conseil général vote 1,4 million d'euros pour les travaux de restauration de cette partie de l'hôtel-Dieu.

Comme ce fut le cas en 2012, pour l'année « templière », seront programmés :

- conférences, circuits de visite, animations (dont un spectacle jeune public, créé par la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), service du Conseil général ;
- deux événements scientifiques d'ampleur internationale : colloque consacré aux 25 dernières années de recherche sur le vitrail contemporain (2015), réunion du Corpus vitrearum international (2016).

De quoi patienter en attendant l'ouverture de la Cité du vitrail...

La grange de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte date de la fin XVIII^e-début XX^e s. C'est une construction traditionnelle, en brique et moellons enduits, côté rue, et en pierre de taille, côté cour. Quelque 200 m² vont être restaurés, dont 150 m² dédiés au futur espace d'exposition, de plain pied, dont les fenêtres s'ouvriront sur les quais. À l'intérieur, le public pourra admirer la charpente ainsi qu'un escalier d'époque. L'accès se fera par le portail XVIII^e, qui sera remonté après restauration et rénovation des ferronneries d'art.

Le saviez-vous ?

L'Aube est le département qui conserve la collection de vitraux la plus importante de France, avec 9 000 m² de verrières pour le seul XVI^e s. et 1 042 baies classées pour cette période. « *Le corpus de l'Aube est incontournable, rappelle Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du patrimoine. Toutes les techniques et toutes les époques sont présentes, du XIII^e au XXI^e siècle, avec une part prépondérante pour les XVI^e et XVII^e siècles.* »

Quoi de neuf aux Archives départementales, en 2013 ?

> 3 expositions :

- *Montgueux, une singulière colline troyenne* (jusqu'au 15 février)
- *L'Aube en 1872* (du 11 février au 19 avril)
- *1988-2013 : 25 ans d'entrées aux Archives départementales de l'Aube*

> des conférences,

> un forum des associations généalogiques (printemps 2013),

> une journée portes ouvertes (novembre),

> une initiation à la recherche scientifique pour des étudiants de l'université de Reims,

> la poursuite des opérations de numérisation, notamment autour de :

- la Campagne de France de 1814 (48 000 vues),
- le 9^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Clairvaux, en 1115 (3 700 vues),
- la collection de sceaux, XII^e-XVIII^e s. (1 500 empreintes),

> la mise en ligne des registres paroissiaux d'état-civil (plus d'un million de vues),

> le collectage de mémoires : fonds du maître verrier troyen Vincent-Larché, archives familiales provenant du château de Plancy-L'Abbaye, archives de la famille Casimir-Perier, propriétaire, au XIX^e s., du château de Pont-sur-Seine.

C'est nouveau...

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des TIC partout, et pour tout le monde...

SOCIAL

- équipement informatique dans 65 lieux de permanence sociale
- déjà 13 tablettes, à disposition des travailleurs médico-sociaux qui visitent à domicile les personnes âgées bénéficiaires de l'APA
- télégestion pour les services d'aide à domicile (*enregistrement des arrivées/départ des intervenants, planning d'intervention sur Internet*)
- tablettes tactiles pour les puéricultrices (*pour faciliter et accélérer les rapports d'agrément des assistants maternels*)
- mise en place d'un système d'alerte dans les bureaux d'accueil, en cas d'agression verbale ou physique des personnels

LABORATOIRE D'ANALYSES

- accès sécurisé aux résultats d'analyses
- paiement en ligne

TRANSPORTS SCOLAIRES

- application QR CODE, pour faciliter le paiement en ligne (déjà 20 % d'utilisateurs)
- projet visant à équiper les cars d'un GPS (*pour le localiser*) et à doter chaque enfant d'une carte « sans contact » (*pour l'enregistrer à la montée et à la descente*)

LECTURE

Extranet pour les bénévoles

TOURISME

Hotspot WiFi dans les zones d'amarrage des bateaux, aux ports de Dienville et de Mesnil-St-Père.

LECTURE PUBLIQUE

Un nouveau règlement pour les animations

Compte tenu d'une demande accrue, et afin de pouvoir accompagner toutes les initiatives, le Conseil général :

- fixe le taux de sa subvention à 40 % du coût des animations,
- plafonne la dépense subventionnable à 600 € par animation.

PLAN CLIMAT ÉNERGIE

C'est parti !

Pour l'accompagner dans cette procédure, qui durera entre 1 et 2 ans, le Conseil général a fait appel à un prestataire spécialisé.

PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Silence, on roule !

En application des directives européennes, le Conseil général doit établir un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sur son réseau routier, pour les sections supportant plus de 16 200 véhicules / jour, en moyenne.

Objectif : prévenir les effets du bruit et réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit.

Sont concernées les sections de routes départementales :

- RD 619 nord, entre la rocade de Troyes à Barberey et Saint-Lyé,
- RD 619 sud, dans la traversée de St-Parres-aux-Tertres,
- RD 610 du carrefour avec la RN 77 (St-André-les-Vergers) à la RD 611 (Creney).

Compte tenu des aménagements déjà réalisés (bouclage complet de la rocade de Troyes et son doublement partiel, dispositifs antibruit tels que murs ou merlons), le Conseil général n'est tenu qu'à un entretien préventif des chaussées. Ce qui engendrera néanmoins une dépense de 327 000 € / an, pour les cinq ans à venir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourvu que ça dure...

Établi pour la première fois en 2012, en application de la loi Grenelle II, le « rapport sur la situation en matière de développement durable du département de l'Aube » constate que de nombreuses actions menées par la collectivité appliquent les principes du développement durable.

Exemples, au regard des 5 finalités du développement durable...

- **lutte contre le changement climatique** :

amélioration du patrimoine bâti, maîtrise de l'énergie, utilisation des énergies renouvelables, construction TPHE (bâtiment EPF), optimisation des transports scolaires (moins de véhicules sur les routes et moins de kilomètres parcourus, un parc rajeuni), plan climat énergie...

- **préservation de la biodiversité** : aide à l'assainissement, révision du plan départemental des déchets, création de la Biogaz Vallée®, aménagement foncier mettant l'accent sur la valorisation et la protection des espaces naturels et des paysages...

- **cohésion sociale et solidarité** : politiques sociales en faveur de l'enfance et de la famille et des personnes démunies (âgées, handicapées, sans emploi), 1^{er} schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap, actions économiques, développement de l'enseignement supérieur...

- **épanouissement de tous les êtres humains** : lecture publique, Orchestre symphonique, construction d'un auditorium, médiation culturelle (Beau XVI^e, Templiers, Vitrail...), soutien au sport scolaire, haut débit pour tous, vélovoies...

- **dynamique de développement suivant des modes de production et consommation**

responsables : club d'écologie industrielle, 1^{res} rencontres francophones de l'écologie industrielle et territoriale à Troyes, création de Echange (association d'écologie industrielle et territoriale), étiquetage environnemental des hôtels par le comité départemental du tourisme...